## Mission de recherche en Service de santé au travail

## Le RNV3P, une collaboration entre Centres de Consultations de Pathologies Professionnelles et SSTI

Créé initialement en 1995, pour les Centres de Consultation de Pathologie Professionnelle (CCPP), le Réseau National de Vigilance et de Prévention des Pathologies Professionnelles (RNV3P) s'est élargi à quelques SSTI qui l'ont rejoint en 2001.

Les Services de santé au travail participent à la veille en alimentant le RNV3P, des éléments observés en consultations médicales sous la dénomination "PST" pour problème de santé au travail.

Ils permettent ainsi de situer et de comparer ces éléments aux cas observés en consultations de pathologies professionnelles et ainsi faire émerger des liens entre des expositions professionnelles et des symptômes ou maladies jusqu'alors non mis en lumière.

Ainsi et à titre d'exemple, en 2010, le lien entre l'asthme et les employés effectuant la maintenance de distributeurs de café a été établi par la mise en évidence de champignons allergisants (chrysonilia sitophila).

Cette participation à la recherche et à la veille se formalise par une convention signée entre les SSTI et la CCPP locale.

Elle nécessite évidemment et en amont, l'avis de la Commission Médico-Technique (CMT) du Service et la participation de médecins du travail volontaires qui bénéficient d'un accompagnement et de réunions régulières permettant des échanges de bonne pratique.

Dans ces SSTI, les médecins du travail volontaires, participant à ce réseau, repèrent lors de leurs consultations, tous les PST en lien avec le travail et les signalent en renseignant un questionnaire anonymisé.

Les résultats de ces travaux font l'objet de valorisation dans le rapport annuel du RNV3P ou dans des articles de presse spécialisée ou encore lors de communications orales dans des congrès nationaux ou internationaux. A ces occasions, les SSTI communiquent également sur la base de leurs données propres.

**Depuis 2003**, les SSTI ont fait remonter quelques 11 416 "signalements" grâce à un système d'information revu en 2014 et intégrant le Thésaurus des Expositions Professionnelles version Beta 2.

Ainsi, en repérant les risques sanitaires émergents ou ré-émergents en



Santé au travail, les médecins des Services, rattachés au réseau, et les équipes qu'ils coordonnent participent à la veille et nourissent la recherche, tant au niveau national qu'européen puisque le RNV3P fait partir du réseau européen Modernet (Monitoring trends in Occupational Diseases and new and Emerging occupational Risks NETwork).

**Dour en savoir plus**: Rapport d'activité du RNV3P (2013-2014) https://www.anses.fr/fr/system/files/RNV3P-RappDAC20132014.pdf

Source: Francuz B, Yera H, Geraut L, Bensefa-Coals L et al. Occuparional asthma induced by Chrysonilia Sitophila in a Worker exposed to Coffee Grounds. Clin Vaccine Immorol. 2010; 17(10): 1645-46 ■

## 19ème Journée Nationale de l'Audition

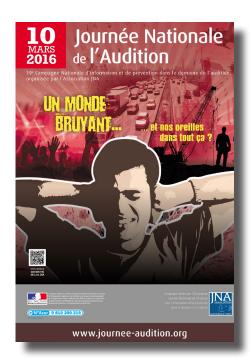
## Les SSTI associés à une journée d'information et de sensibilisation aux risques liés à l'audition

'association pour l'information et la Prévention dans le domaine de l'Audition organise, sous le parrainage de plusieurs ministères, dont celui des Affaires sociales et de la Santé, le 10 mars 2016, la 19ème Journée Nationale de l'Audition (JNA).

Cette manifestation, dont le but est d'informer, de sensibiliser et de prévenir les risques liés à l'audition, aura pour thème "Le bruit nous entoure, il est omniprésent, quel sera l'impact sur notre audition?" et souhaite y associer les Services de santé au travail.

En effet, l'audition représente un véritable enjeu de Santé publique, tant elle impacte la qualité de vie sociale et professionnelle. Ainsi, dans le cadre de cette journée, les organisateurs mettent-ils à disposition des Services de santé au travail, des kits d'informations (affiches, brochures, dépliants, protections auditives,...) afin que les personnels des SSTI puissent réaliser des sensibilisations aux problèmes de l'audition en milieu professionnel et diffuser ces supports aux salariés des entreprises suivies.

Les organisateurs des JNA offrent donc la possibilité aux Services de santé au travail de prendre part à cette manifestation, aux côtés des professionnels de l'audition qui proposeront, sur l'ensemble du territoire, des tests de dépistage, des conférences, des expositions et des stands d'information.



our en savoir plus :

www.journee-audition.org